Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 056-215601295-20251125-10112025-DE

COMMUNE DE MENEAC
MAIRIE
10 RUE DE LA REPUBLIQUE
56490 MENEAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 16

Date de convocation :

18/11/2025

Le **25 Novembre 2025**, le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PICHARD, Maire.

Présents : Mme MOREUL, Mme RECOURSE, Mme CONOIR, Mme MAINGUY, Mme RISSEL, Mr LIMOUX, Mr CHAUMORCEL, Mr RIO, Mr ECHELARD, Mr GUEHENNEUX, Mr GAUTIER, Mr BARRE, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme SELLIN a donné pouvoir à Mr PICHARD, Mr DINEL a donné pouvoir à Mme MOREUL, Mr RONXIN a donné pouvoir à Mr LIMOUX, Mme TERRAT s'est excusée mais n'a pas donné pouvoir

Absents : Mme DORE et Mme DECUYPERE

Secrétaire de séance : Mme MAINGUY Magali

Objet de la délibération :

10/11/2025 : Morbihan Energies – contrat de maintenance de l'éclairage public : étude du maintien du contrat

Mr le Maire expose aux élus les coûts du contrat de maintenance avec Morbihan Energies, les avantages et inconvénients du contrat.

Considérant les propositions reçues par d'autres prestataires,

Considérant que le maire a compétence en matière d'éclairage public au titre de ses pouvoirs de police (article L2212-2 du CGCT),

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal sur ce dossier

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **Décide de renoncer** au contrat de maintenance avec Morbihan Energies.

VOTE :
Pour :16/ Contre :0/ Abstention :0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 28/11/2025

Et publication ou notification du : 28/11/2025

Le Maire

Mr PICHARD Michel